



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION**

DOSSIER DE PRESSE

*L'école et la résistance, des jours sombres aux
lendemains de la libération*

**Cérémonie départementale de remise des prix
Mercredi 28 juin 2023**

SOMMAIRE

Remise du prix départemental du concours national de la Résistance et de la Déportation 2023	P 3
Programme de la cérémonie	P 4
Concours national de la Résistance et de la Déportation	P 5
Palmarès départemental	P 6
80ème anniversaire de la mort de Jean Moulin	P 11

Remise du prix départemental du concours national de la Résistance et de la Déportation 2023

Les lauréats du Concours national de la résistance et de la déportation en Haute-Vienne ont été récompensés mercredi 23 juin à la cité scolaire Léonard Limosin à Limoges, en présence de Ghislain LUNVEN, représentant Fabienne BALUSSOU ? préfète de la Haute-Vienne et de Jacqueline ORLAY, directrice académique des services départementaux de la Haute-Vienne.

Le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est aujourd'hui un vecteur essentiel de la transmission de la mémoire de la Seconde guerre mondiale.

En permettant aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur des aspects fondamentaux de l'histoire de la Seconde guerre mondiale, ce concours continue à perpétuer chez les jeunes générations la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de s'en inspirer dans leur vie d'aujourd'hui. Chaque année, un thème est défini, pouvant faire l'objet d'un véritable travail interdisciplinaire. Ce concours s'inscrit ainsi dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et est une composante essentielle du parcours citoyen de l'élève.

Cette année, 303 élèves représentant 15 établissements scolaires de la Haute-Vienne (classes de 3ème, 2nde, 1ère et terminale) ont participé à ce concours sur le **thème « L'école et la résistance, des jours sombres aux lendemains de la libération »**

M. Ghislain LUNVEN a remis personnellement, les deux premiers prix récompensant les rédactions aux élèves individuelles à :

- Mme Cécile LASCAUX, lycée Bernard Palissy à Saint-Léonard-de-Noblat (est aussi 1er prix académique)
- M. Thibault VALENZISI, collège Léon Blum à Limoges (est aussi 1er prix académique)

Le concours de la Résistance et de la Déportation a été créé le 13 mai 1958 par une association de résistants, la confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance. D'autres associations se sont jointes ensuite à cette initiative : la fédération nationale des déportés et internés, l'union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus et le réseau du souvenir. Le premier concours national a eu lieu le 11 avril 1961.

Programme de la cérémonie

Maître de cérémonie : Alexandre BREMAUD

A partir de 15h00	Accueil des invités
15h30	Début de la cérémonie
	<ul style="list-style-type: none">◆ Allocution de M. Alexandre BREMAUD , président du comité de coordination des associations de la Résistance et de la Déportation et du prix de la Résistance
	<i>Chant des Partisans (Classes à Horaires Aménagés de Musique sous la houlette de Lise Menant)</i>
	<ul style="list-style-type: none">◆ Allocution de Mme Jacqueline ORLAY, directrice académique des services départementaux de la Haute-Vienne
	<i>L'affiche rouge (Classes à Horaires Aménagés de Musique sous la houlette de Lise Menant)</i>
	<ul style="list-style-type: none">◆ Allocution de M. Ghislain LUNVEN, représentant la préfète de la Haute-Vienne
16h00	Remise des prix (28 prix et un prix spécial)
	<ul style="list-style-type: none">◆ Lecture du palmarès par M. Michel ROUZIER, président de l'ANACR◆ Remise des prix et des diplômes par les personnalités présentes◆ Remise des 1er prix par M. Ghislain LUNVEN, à<ul style="list-style-type: none">→ Cécile LASCAUX, lycée Bernard Palissy à Saint-Léonard-de-Noblat (est aussi 1^{er} prix académique)→ Thibault VALENZISI, collège Léon Blum à Limoges (est aussi 1^{er} prix académique)
	<i>Hymne national (Classes à Horaires Aménagés de Musique sous la houlette de Lise Menant)</i>
	Photo de groupe des lauréats
16h45	Présentation de l'exposition sur Jean Moulin (80^e anniversaire de sa mort) par Mme Sylvie CODECCO, adjointe du directeur de l'ONACVG 87
	Lecture de la lettre de Jean Moulin adressée à mère et sa sœur le 15 juin 1940 par Mme Cécile LASCAUX du lycée Bernard Palissy
17h00	Fin de la cérémonie

Concours national de la Résistance et de la Déportation

Le concours national de la Résistance et de la Déportation est un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire (et notamment de l'histoire des mémoires) de la Résistance et de la Déportation. Pouvant être abordé de manière interdisciplinaire, il a pour objectif de perpétuer chez les jeunes générations la mémoire et l'histoire de la Résistance et de la Déportation, afin de leur permettre de s'en inspirer dans leur vie d'aujourd'hui en s'appuyant sur la formation et les leçons historiques et civiques que leur apporte l'École.

Il s'inscrit ainsi dans l'éducation à la citoyenneté.

Une participation individuelle ou collective

Les élèves peuvent :

- se présenter individuellement et rédiger un devoir en classe
- réaliser un travail en groupe dont la forme est libre et variée : mémoire, exposition, œuvre littéraire ou artistique, audiovisuelle, etc.

Quatre catégories de participation

Le concours comporte quatre catégories de participation.

Au lycée

Cat. 1 : Réalisation d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 heures)

Cat. 2 : Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes, sur le thème annuel

Au collège, classe de troisième

Cat. 3 : Réalisation d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (2 heures)

Cat. 4 : Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes, sur le thème annuel

Types de travaux

Pour les travaux collectifs des deuxième et quatrième catégories, les candidats peuvent réaliser :

- soit un ouvrage (mémoire illustré ou non par des documents iconographiques, journal, bande dessinée, etc.), prenant la forme d'un dossier manuscrit, imprimé ou stocké sur un support numérique, impérativement accompagnée d'un document de présentation rédigé sur le même type de support ;
- soit une présentation numérique interactive (diaporama, livre numérique, site internet, webdoc, etc.), comprenant des textes, des images et/ou des vidéos, impérativement accompagnée d'un document de présentation rédigé (l'ensemble des documents étant stocké sur un support numérique) ;
- soit un film ou un document sonore, impérativement accompagné d'un document de présentation rédigé (l'ensemble des documents étant stocké sur un support numérique) ;
- soit une production destinée à être exposée et éventuellement manipulée (panneaux d'exposition, jeux de société, diorama, œuvre artistique, etc.), éventuellement complétée par des documents sur support numérique et impérativement accompagnée d'un document de présentation rédigé (manuscrit, imprimé ou sur support numérique).

Palmarès départemental

1ère catégorie : devoirs individuels lycées et classes assimilées		
1er	LASCAUX Cécile	Lycée Bernard Palissy SAINTLEONARD DE NOBLAT
2ème	POUGEAS Sean	Lycée Raoul Dautry LIMOGES
3ème	BOUVOT Salomé	Lycée Turgot LIMOGES
4ème	GOUNON Louison	MFR Beynac
5ème	MESRINE Nathan	Lycée Raoul Dautry LIMOGES
ex aequo	VERGES Thomas	Lycée Raoul Dautry LIMOGES
	DELAUTRETTE Caroline	MFR Beynac
	DURAND Elona	MFR Beynac
	MADELAINE Benoit	MFR Beynac
	MICHEL Marine	MFR Beynac
2ème catégorie : travaux collectifs lycées et classes assimilées		
1 ^{er} ex aequo	DAVIAU BONTEMPS Ahron FAYARD Charlize LABREGERE Arthur PERRIN-GUEYSSET Théo REGOUBY-BELHOMME Aro	Lycée Turgot LIMOGES
1 ^{er} ex aequo	BEN AYED Maximo CROIX Aymeric GAUTHIER Angéline MONTIBUS Léo VIGNY Hugo	Lycée Turgot LIMOGES
3ème	BERNARD Antoine BOULEGE Elora DEVALOIS Julian FAUVET Anton MAURY Valentin PONCET Mathéo RIAUBLANC Aurélien STOTZ Morand	Lycée Turgot LIMOGES
4ème	DUCOLOMBIER Yanis LEBRAUD Mathys NOEL Florian PATURAUD Noé PELTIER Guillaume PEREIRA Angéline PEYNET Lorick PEYROT Mila PINTO Max ROCHE DESRUMEAUX Ambre ROUKBI Ayoub SARRE Prescilia SCHMITT Paul SEDYKL Zellie TAUBREGEAS Louis VALENTIN Maxime VERDURI Lucas	UFA Marcel Pagnol LIMOGES

	VEYSSET Sarah WITTMANN Enzo	
5è	BELLAHCENE Jasmine DELEBECQUE Camille GAI Angelina PALLISER Cassandre	Lycée Turgot LIMOGES
6è	BONNAUD Kim JARAMILLO PONTON Nehuel PESROTEL Pierre WOHL FARTH Victor	Lycée Turgot LIMOGES
3ème catégorie : devoirs individuels collège et classes assimilées		
1er	VALENZISI Thibault	Collège Léon Blum LIMOGES
2ème	HUGUES Louise	Collège Jeanne d'Arc LIMOGES
3ème	BUFFET Elise	Collège Léon Blum LIMOGES
4ème	PALAT Mathilde	Collège Donzelot LIMOGES
5ème	REDOR Joshua	Collège Jeanne d'Arc LIMOGES
6ème	TORRENTE Frédéric	Collège Léon Blum LIMOGES
7ème	LOGANADIN Sarah	Collège Georges Guingouin EYMOUTIERS
8ème	PERIGAULT Lou	Collège Donzelot LIMOGES
9ème	MICHAUD Thibault	Collège Léon Blum LIMOGES
10ème	RABOISSON Antoine	Collège Georges Guingouin EYMOUTIERS
4ème catégorie : Travaux collectifs collèges et classes assimilées		
1er	ANDURAND Elias AZZOUG Jade BARRUCHE Lou-Anne BONNEFONT Ivan-Ange BORD Loris BRAGE Thomas COUSTILLAS Noémie DE JESUS Lyana DEMAY Octave DESMAZIERE-HENNION Antoine DUCHEZ Bastien ELLEBOODE Léonie FIACRE Charlotte FORGE Noah JEAUFFROY Lana LACHAUD Clément MARSALY Benjamin MAURIE Laura MAURIN Lucile MAZAUD Hector SACRAMENTO Judie SOULIE Owen	Collège Fernand Lagrange PIERRE-BUFFIERE
2ème	ALOUNE BONNETAUD Evan ANDROUIN Simon BERTHOL MOUNIER Chloé BLANCHON Camille BOISSOUT Neela	Collège Jean Rebier ISLE

	<p>BONNETEAUD Romain BOUISSON Maxence BOUDJAINÉ Chaïma DOS SANTOS Jade FONTAINE Noé HARUTUYNAN Kristina JUNIEN Annaëlle LACOUX Mélyna LOPEZ Maéva MINGA SHANGA MIKOBÉ Emmy NAZIH Adnane NIASSE Lou-Ann NICOLAS Pierre PENOT-SAVINI Mathys QUERE Caroline BAOUAFI FIBAUQUE Kahyna BELARBIA Abdelkader BITTMAN Valérian BRIERE Tiphaine BRISAUD Candice CROUZILLAT Maya DEBELLEIX Audrey DEBONNAIRE Lino DESMARTIN Nathanaël DESMOULINS Rayan DUBOIS Zaya DUPUY Alexandre FATAOUI Wafa HALLIOT Lucas KOUCHA Sarah LAFFARGUE Baptiste LAPLAUD Evan LEFORT Lana MANOUX Estrela OMAR ALI ABDOU Dreyfus PEYRONNET Emma PIERREFITE Maéva PITHON Clément POUYAU Louis SALEM VALL Anas</p>	
3ème	<p>BENEY Marie-Lyla RECLUS Fanny REIX Youna-Line</p>	Collège Léon Blum LIMOGES
4ème	<p>CHATONNET Charlotte GROUSSAUD Mathis LEDON-OLIVET Charlotte MAGNE Chloé MARTIN Sacha NAIB Jalila PELTIER Jaouen SAHBENI Nour</p>	Collège Jean Moulin AMBAZAC

5ème	LAFAYE Adèle PARAF Joséphine	Collège Jeanne D'Arc LIMOGES
6ème	BENJAMIN Inèse BERGER Maël BIDARD Lennie BOSLE Margot CHÂTEAU Apolline COMBALIER Lorik GAYANT Lancelot THOUREAU Lucas	Collège Jean Moulin AMBAZAC
7ème	BETOULLE-BIANCHIN Milan CHILLOU Florian ESTRADE Aymeric FAUCHER Alan GONCALVES Manoah PAGNON Ethan RICHEFORT Mathieu SANZ-SINDO Alexandre VINATIER-PENNY Liam	Collège Jean Moulin AMBAZAC
8ème	HEDGES Ester SAHMI Mélina WILLIAMS Alix	Collège Paul Langevin SAINT-JUNIEN
9ème	BELKHODJA Lilia HAYTA Halime RIVIERE Gaël ROUILHAC Manon	Collège Léon Blum LIMOGES
10ème	BARITAUD Enzo BATAILLON Nolhan BEAUFILS Janelle BLANCHETON Maddison BUCHOT Mathéo CHARLES Benjamin CHARNAILLAT Candice CHEVANCE Gwenaëlle DESTAMPES Louis FUENTE-CLAUSTRE Louwan LACROIX Ronan LAVAUD-LEYGNAC Anthon LETRANGE Paul MARTINEZ Nolan NOILHETAS Clarisse PENTSCHEFF Evan PRADET Thomas ROQUESSOLANE-MAISSA Maëlie VANTAUX Tom VERDEJO Coline ZUKOWSKI Mattéo	Collège Fernand Lagrange PIERRE-BUFFIERE

80ème anniversaire de la mort de Jean Moulin

L'année 2023 marque le 80ème anniversaire de la mort de Jean Moulin, survenue le 8 juillet 1943 en gare de Metz sur le chemin de la déportation.

Jean Moulin : un préfet héros de la résistance

Son engagement dans le corps préfectoral

Né à Béziers dans l'Hérault le 20 juin 1899, Jean Moulin accomplit avant de devenir le héros de la Résistance connu de tous, un parcours professionnel exemplaire au service de l'intérêt général, en tant que membre du corps préfectoral.

Âgé seulement de 26 ans, il est nommé en 1925 sous-préfet d'Albertville en Savoie. Il sera également le plus jeune préfet de France de l'époque en étant nommé à 38 ans dans le département de l'Aveyron.

Le 17 juin 1940, alors qu'il occupe la fonction de préfet à Chartres, Jean Moulin est arrêté par les Allemands qui tentent de lui faire signer, par la force et au nom de l'Etat français, un document accusant à tort les troupes sénégalaises de l'armée française du massacre de civils, femmes et enfants, sur le chemin de leur retraite.

Indigné, Jean Moulin refuse de signer ce document. Il est alors battu, menacé et incarcéré par l'occupant. Afin de ne pas céder à la force, il saisit un tesson de verre et se tranche la gorge : « Je ne peux pas être complice de cette monstrueuse machination [...]. Tout plutôt que cela, tout, même la mort ». Découvert ensanglanté au matin, il est sauvé par des religieuses.

Révoqué par la suite par le gouvernement de Vichy, Jean Moulin poursuit son engagement et entre dans la Résistance où il va occuper un rôle majeur.

Une grande figure de la Résistance

À la demande du général de Gaulle, Jean Moulin fonde en 1943 le Conseil National de la Résistance. Il réussit ainsi à fédérer l'ensemble des réseaux de Résistance intérieure, avancée majeure pour la suite du combat.

Mais la Gestapo, qui connaît l'existence de celui qui utilisait pour nom de code « Max », le recherche activement.

Le 21 juin 1943, une réunion des chefs de la Résistance est organisée par Jean Moulin. La Gestapo y fait irruption et arrête tous les participants. Ils sont torturés à plusieurs reprises par Klaus Barbie, qui parvient à identifier Max et lui fait subir les pires sévices.

Jean Moulin, qui ne dévoilera rien du Conseil National de la Résistance, décédera de ses mauvais traitements, probablement le 8 juillet 1943 en gare de Metz, lors de son transfert en Allemagne.

Jean Moulin, une vie d'engagements

Cette exposition éclaire la vie personnelle, professionnelle, artistique et clandestine de Jean Moulin, homme de confiance du général de Gaulle, unificateur de la Résistance en France, torturé et abattu par les Allemands en 1943. Elle plonge le public au cœur du parcours, l'œuvre et de la vie d'un homme aux talents et facettes multiples devenu le symbole du citoyen exemplaires, conscients de ses droits mais surtout de ses devoirs.